RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

CHRISTOPHE GUILLOTEAU
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Jean-Bernard CHERBLANC
Maire
Mairie
Le Bourg
69690 Courzieu

COURRIER REÇU LE
23 MAR. 2023
MAIRIE DE COURZIEU

Modification du PLU-avis du Département

Lyon, le 21 MARS 2023

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis le projet de modification de droit commun du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Courzieu, prescrite par arrêté du 20 décembre 2020 conformément au code de l'urbanisme.

J'émets un avis favorable à cette modification sous réserve de prise en compte de l'observation qui suit.

Le projet de modification du PLU présenté par votre commune vise à modifier le zonage 2AU en 1AU afin d'ouvrir ce secteur à l'urbanisation. Il modifie également l'Orientation d'Aménagement et Programmation du Bourg :

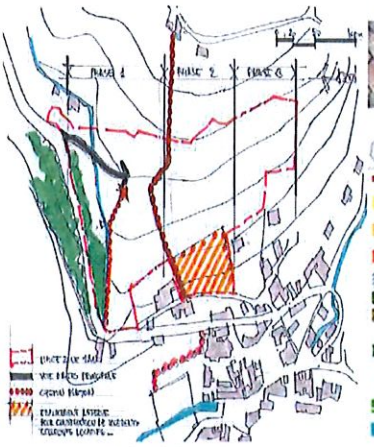

Schéma de l'OAP avant modification

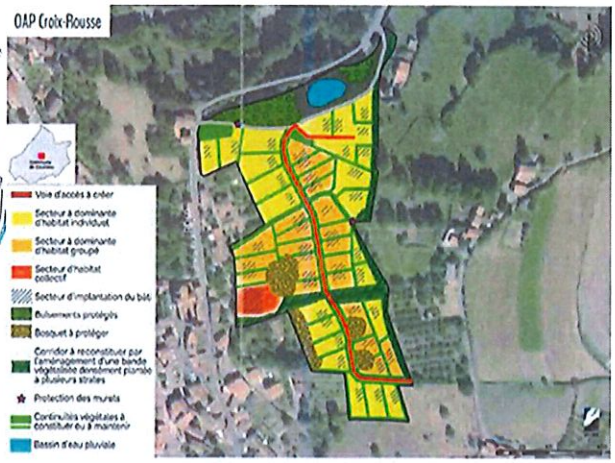

Schéma de l'OAP après modification

.../...

Le PDIPR est présent sur ce secteur, un sentier traversant la zone d'est en ouest est classé au titre du Plan Département des Itinéraires de Promenade et de Randonnée entre les carrefours directionnels « Lafont » et « Courzieu – Le Bourg » :

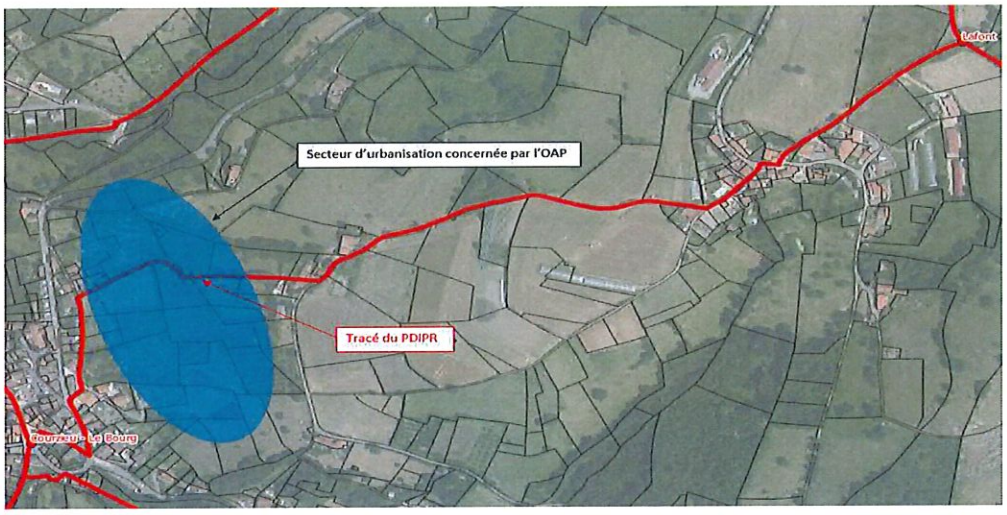

Cet itinéraire semble préservé de l'urbanisation et maintenu au titre des « continuités végétales à maintenir », toutefois il perd le caractère de « chemin piéton » tel qu'il apparaissait sur la première version de l'OAP, ce qui pose la question de son accessibilité future, ou non, aux randonneurs.

Il serait judicieux de préserver cette continuité et la possibilité pour les randonneurs, vététistes, cavaliers, de pouvoir circuler sur ce tracé.Le maillage viaire du l'opération d'urbanisation étant plutôt structuré sur un axe Nord-Sud, l'absence de maintien de cette continuité occasionnerait une importante coupure du réseau du PDIPR, dont il serait difficile de trouver une alternative en matière de tracé.

Je vous remercie de bien vouloir me transmettre, lorsque le PLU sera approuvé, deux exemplaires de ce dernier dont un exemplaire sous format numérique (shape file de préférence).

Veuillez agréer, monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Christophe GUILLOTEAU

Votre interlocutrice : Marie-Pierre BLANC
04 72 61 25 30 marie-pierre.blanc@rhone.fr
Nos Réf. : 2023/03